

JOURNÉE D'ÉTUDE – MERCREDI 23 OCTOBRE 2024

## DÉSINFORMATION INTERNATIONALE ET ÉLECTIONS

*Salle Pousseur, Complexe Opéra – Place de la République française, 35 – 4000 Liège*

### ARGUMENTAIRE

Le phénomène de la désinformation constitue un enjeu central dans les dynamiques politiques contemporaines. Les derniers scrutins, qu'il s'agisse des élections européennes, ou des élections législatives en France, ont fait l'objet de nombreuses campagnes de manipulation de l'information, que ce soit par des acteurs non étatiques ou par des officines de propagande d'acteurs étatiques étrangers. Les futurs rendez-vous électoraux d'importance, en particulier l'élection capitale des présidentielles aux Etats-Unis, le 5 novembre, ne manqueront pas de faire l'objet de pareilles manœuvres.

Si l'utilisation stratégique de la désinformation, à des fins de politiques étrangères, commence à poindre dans le débat public, ce thème reste singulièrement trop peu étudié en tant que tel par les politologues, juristes, et les autres professionnels de l'information et de la politique, que ce soit les journalistes ou les chercheurs.

C'est ce constat qui nous a poussés à mettre en place une journée d'étude sur la question de la désinformation et des rendez-vous électoraux, afin d'éclairer certains défis et perspectives de l'enjeu informationnel dans les dynamiques politiques contemporaines.

### PROGRAMME

9H00–9H30 : Accueil des participants et introduction théorique à la journée. Vincent AERTS, Nicolas DESTREE, David LELOUP.

9H30–10H30 : *LA DÉSINFORMATION ET LE PROCESSUS ÉLECTORAL ÉTATS-UNIS : ENJEUX ET PERSPECTIVES*. Charles VOISIN, collaborateur scientifique au Département de science politique de l'ULiège, journaliste et auteur de « Bernie Sanders, Quand la gauche se réveille aux États-Unis » (VA Press, 2020).

Cette intervention aura pour objet l'impact de la désinformation lors des campagnes électorales aux Etats-Unis, avec un éclairage sur les retombées de celle-ci sur l'opinion publique et la vie politique américaine. Un des objectifs de cette intervention sera de comprendre comment les journalistes – américains ou étrangers – appréhendent cet enjeu précis. L'intervention (45') sera suivie d'un quart d'heure consacré à une séance de questions-réponses avec le public.

10H30–10H45 : Pause café.

10H45–11H45 : *LE LÉGISLATEUR EUROPÉEN FACE À LA DÉSINFORMATION. UN CHANGEMENT DE PARADIGME ?* Vanessa FRANSSSEN, Professeure de droit pénal et de droit de l'informatique à l'ULiège.

Cette intervention aura pour objet la réponse du législateur face aux ingérences informationnelles et à la désinformation, qui connaît une croissance importante dans les juridictions, tant internationales – le *Digital Service Act*, le *Digital Market Act* et l'*IA Act* – que nationales, en particulier en France, mais ailleurs également. Nous voudrions comprendre l'architecture générale de ces législations, la façon dont elles conçoivent l'enjeu informationnel relativement aux enjeux de sécurité nationale, et les réponses prévues, tant investigatives – l'accès aux algorithmes par les chercheurs – que répressives, que ce soit sur un volet administratif ou pénal. L'intervention (45') sera suivie d'un quart d'heure consacré à une séance de questions-réponses avec le public.

11H45-12H45 : *LA DÉSINFORMATION À L'ÉPREUVE DE LA DÉMOCRATIE. ENJEUX SÉCURITAIRES ET LIBERTÉS PUBLIQUES*. Olivier TESQUET, journaliste d'investigation en charge des questions numériques et des libertés publiques.

Cette intervention aura pour objet la question du « microciblage politique » dans le cadre de stratégies informationnelles, à savoir l'utilisation de technologies de surveillance numérique (récoltes indiscriminées de métadonnées et diverses traces numériques) dans des buts de mise en place de campagnes informationnelles « sur mesure ». Nous souhaiterions appréhender le rôle et l'apport des intelligences artificielles génératives dans la mise en place de cette technologie de gouvernement, ainsi que les mesures développées pour lutter contre cette dernière, au prisme de la sauvegarde des libertés publiques. L'intervention (45') sera suivie d'un quart d'heure consacré à une séance de questions-réponses avec le public.

12H45-13H00 : Conclusions de la journée, Vincent AERTS.

*Journée d'étude organisée conjointement par Geoffrey GRANDJEAN, professeur en Institutions publiques et histoire politique (Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie) et David LELOUP, chargé de cours en Théories et pratiques du journalisme d'investigation (Faculté de Philosophie et Lettres), en collaboration avec Vincent AERTS, assistant en Science politique, et Nicolas DESTRÉE, Master en Philosophie, avec l'aide de l'UR Cité et l'UR Traverses.*